

SEANCE DU MARDI 04 OCTOBRE 2011

Date de convocation :
19 septembre 2011

Date d'affichage :
19 septembre 2011

Nombre de membres du
Comité Syndical : 48

Nombre de membres en
exercice : 46

Membres présents : 30

Pouvoirs : 2

OBJET : 2011/C10/01

**Budget Principal 2011
Décision modificative n°1**

Acte rendu exécutoire :

11 OCT. 2011

Après dépôt en Préfecture le :

10 OCT. 2011

Et publication le :

11 OCT. 2011

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille onze
Le 04 Octobre à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (30) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente

M. Nicolas JUILLET, Vice-Président

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Pierre BAE, Thierry BLASCO, Dominique CHARLOT, Francis DEHAUT, Daniel DEMOISSON, Hugues FADIN, Jean-Michel FRAMERY, Philippe GIFFARD, Annie GREMILLET, Michel JACOB, Pierre JOBARD, Régis LABBE, Pascal LANDREAT, William HANDEL, Jacques IRDEL, Bertrand JOURNE, Joël LADEVEZ, Michel LAMY, Patrick MAUFROY, Bruno MEUNIER, David PARISON, Thierry PAUPE, Joëlle PESME, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Serge SPILMANN, Jean-Pierre THOREY, Christian TRICHE.

Absents ou excusés (14) :

Mmes et MM. Christian BRANLE, Patrick DYON, Nelly FANDARD-SCHMITE, Jean-Michel HUPFER, Marcel HURILLON, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Catherine MANDELLI, Pierre PESCAROLO, Daniel PICARA, Jacques RIGAUD, Marie-Claude ROUSSELOT, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT.

Pouvoirs (2) :

Olivier GIRARDIN représenté par Monsieur David PARISON
René MARIE représenté par Madame Danièle BOEGLIN.

Préfecture de l'Aube

10 OCT. 2011

Budget Principal 2011- Décision modificative n°1

LE COMITE SYNDICAL

Vu sa délibération n°2011/C03/04 en date du 30 mars 2011 adoptant le Budget Primitif,

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires ;

Après en avoir délibéré par

Vote

Pour	Contre	Abstention
69	0	0

DECIDE de modifier le Budget Principal de l'exercice 2011 comme présenté ci-dessous :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
022	Dépenses imprévues	-17.450,00 €	6419	Remb.sur rémunérations	1.500,00 €
6135	Locations mobilières	5.000,00 €			
6262	Frais de télécommunications	5.000,00 €			
64118	Autres indemnités	6.800,00 €			
6458	Cotisations autres org.	650,00 €			
6488	Autres charges	1.500,00 €			
TOTAL		1.500,00 €	TOTAL		1.500,00 €

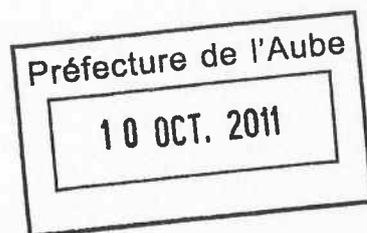
Total Budget dépenses

1.500,00 €

Total Budget recettes

1.500,00 €

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 06 Octobre 2011
La Présidente,



Danièle BOEGLIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

SEANCE DU MARDI 04 OCTOBRE 2011

Date de convocation :
19 septembre 2011

Date d'affichage :
19 septembre 2011

Nombre de membres du
Comité Syndical : 48

Nombre de membres en
exercice : 46

Membres présents : 30

Pouvoirs : 2

OBJET : 2011/C10/02

**Budget Annexe 2011
Décision modificative n°2**

L'An Deux Mille onze
Le 04 Octobre à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (30) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente

M. Nicolas JUILLET, Vice-Président

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Pierre BAE, Thierry BLASCO, Dominique CHARLOT, Francis DEHAUT, Daniel DEMOISSON, Hugues FADIN, Jean-Michel FRAMERY, Philippe GIFFARD, Annie GREMILLET, Michel JACOB, Pierre JOBARD, Régis LABBE, Pascal LANDREAT, William HANDEL, Jacques IRDEL, Bertrand JOURNE, Joël LADEVEZ, Michel LAMY, Patrick MAUFROY, Bruno MEUNIER, David PARISON, Thierry PAUPE, Joëlle PESME, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Serge SPILMANN, Jean-Pierre THOREY, Christian TRICHE.

Absents ou excusés (14) :

Mmes et MM. Christian BRANLE, Patrick DYON, Nelly FANDARD-SCHMITE, Jean-Michel HUPFER, Marcel HURILLON, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Catherine MANDELLI, Pierre PESCAROLO, Daniel PICARA, Jacques RIGAUD, Marie-Claude ROUSSELOT, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT.

Pouvoirs (2) :

Olivier GIRARDIN représenté par Monsieur David PARISON
René MARIE représenté par Madame Danièle BOEGLIN.

Acte rendu exécutoire :

11 OCT. 2011

Après dépôt en Préfecture le :

10 OCT. 2011

Et publication le :

11 OCT. 2011

La Présidente,


Danièle BOEGLIN

Préfecture de l'Aube

10 OCT. 2011

Budget Annexe 2011- Décision modificative n°2

LE COMITE SYNDICAL

Vu sa délibération n°2011/C03/07 en date du 30 mars 2011 adoptant le Budget Primitif,

Vu sa délibération n°2011/C06/03 en date du 23 juin 2011 approuvant la décision modificative n°1 du budget annexe,

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires ;

Après en avoir délibéré par

Vote		
Pour	Contre	Abstention
69	0	0

DECIDE de modifier le Budget Annexe de l'exercice 2011 comme présenté ci-dessous :

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences	1.300,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	3.300,00 €
2183	Matériel informatique	2.000,00 €			
TOTAL		3.300,00 €	TOTAL		3.300,00 €

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
022	Dépenses imprévues	- 3.300,00 €			
023	Virement à la section d'investissement	3.300,00 €			
TOTAL		0,00 €	TOTAL		0,00 €

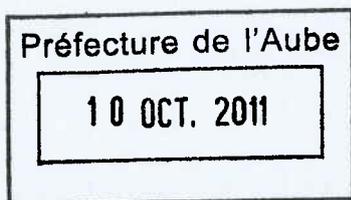
Total Budget dépenses

3.300,00 €

Total Budget recettes

3.300,00 €

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 06 Octobre 2011
La Présidente,



Danièle BOEGLIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.